

VILLE DE MONTRÉAL
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date **le jeudi 22 août 2019, à 17 h**

Lieu Salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 15 h et 16 h 30 **au 1^{er} étage de l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est (salon Jeanne-Mance)** pour obtenir un numéro d'inscription. Les personnes à mobilité réduite peuvent demander l'assistance d'un agent de sécurité pour se rendre au 1^{er} étage. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera à compter de 16 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'édifice Lucien-Saulnier par la porte principale du 155, rue Notre-Dame Est.

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Fait à Montréal, le 13 août 2019

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Publication choisie : Le Journal de Montréal

Date de parution : Le 13 août 2019

Date de la demande : Le 6 août 2019